



**Intervention d'Alain Jeunehomme**  
**Trésorier national**  
**lundi 24 mai 2010**

## **GOUVERNANCE**

Quand on parle de gouvernance - mot qui veut dire « diriger un navire » - on aborde tout ce qui touche aux règles, aux lieux et processus de décision, d'information et de soutien qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de notre Communauté

Pour nous, à CVX, ce sera d'abord une gouvernance de service qui nous invite, en quelque sorte, à bien border les voiles de notre navire pour laisser l'Esprit s'y engouffrer et faire avancer la Communauté dans la direction qui d'assemblée mondiale en assemblée mondiale se confirme : devenir davantage un Corps pour la mission.

C'est dans cette optique que, depuis une douzaine d'années, plusieurs groupes de travail se sont penchés sur cette question.

Durant les 3 dernières années de nombreuses personnes - certes pas toute la Communauté mais plusieurs centaines - tant en région que dans les équipes nationales ont apporté, à des titres divers, leur contribution, débattu parfois durement, délibéré et discerné sur ce qui était le meilleur pour toute la Communauté en France. Un processus long qui s'est terminé par l'approbation de la réforme en Assemblées de mars 2010 et par le vote positif de 2 textes.

D'une part les Normes particulières, texte ecclésial et premier qui dit dans le langage de la Communauté ce que nous voulons vivre et d'autre part les statuts civils qui disent dans le langage de la société civile d'aujourd'hui comment nous voulons vivre en association civile.

*Quels pas cette réforme nous invite-t-elle à faire personnellement et communautairement ?*

- Un élément nouveau d'importance : **l'Assemblée de la Communauté**. Un de ses rôles majeurs sera d'insuffler à toute la Communauté en France les orientations que nous serons tous invités à vivre. Elle sera formée d'une centaine de membres issus de la diversité de la Communauté. Elle écoutera les recommandations venant des assemblées mondiales. Elle écoutera ce qui travaille nos communautés locales et régionales. Elle discernera en communauté, en prenant le temps nécessaire pour cela, les signes des temps et les appels du monde qu'elle entend et comment elle souhaite y répondre.

*Comment aujourd'hui recevons-nous les recommandations des assemblées mondiales ?*

*Comment demain vais-je recevoir personnellement et communautairement les orientations données par la future Assemblée de la Communauté ?*

- Pour chaque membre le principal changement concernera la géographie des régions. Le regroupement des Communautés locales se fera au sein d'environ 45 **Communautés régionales** plus ramassées et en cohérence avec les diocèses. Ainsi les Equipes service région seront plus proches des membres et situées d'une façon plus juste par rapport à l'Eglise diocésaine. A dimension plus humaine les Communautés régionales seront le lieu de la vie communautaire régionale.

*Que vais-je faire personnellement pour que ce nouveau regroupement des Communautés locales favorise le dynamisme régional à travers des temps de rassemblement qui m'invitent à aller toujours plus « au large » ?*

- **5 Grandes régions** seront un lieu de communion, de soutien, de mutualisation et de partage entre équipes service élues pour animer chaque Communauté régionale. En ce sens, elles sont au service de la vitalité et de la communion des Communautés régionales. Les Grandes régions ne seront pas un lieu de rassemblement communautaire.

*Comment dans nos équipes service et entre équipes service allons-nous nous ouvrir à la communion, au partage et au soutien mutuel au sein des 5 Grandes régions ?*

- Nous serons aussi invités à compléter nos équipes service région par une personne, le **relais diocésain**, qui aura en charge le lien avec les différents acteurs locaux ecclésiaux, sociaux et politiques. L'équipe est ainsi invitée à, non seulement prendre soin des membres et des Communautés locales mais aussi, être attentifs aux appels de proximité qui se concrétisent par le soutien ou la participation aux œuvres actuelles de la Communauté ou à d'autres services apostoliques.

*Comment allons-nous accueillir cette innovation qui nous invite, là encore, en Communauté à avancer au large ?*

- Enfin, et en ayant la certitude de n'avoir balayé que peu d'aspects de la réforme, je voudrais souligner que le texte des Normes particulières est loin de ne parler que d'organisation. Il aborde en tout premier lieu **la manière dont nous voulons vivre et comment nous voulons exercer cette gouvernance**, cette gouvernance de service. Il est notamment précisé les «*points d'attention sur la manière de vivre entre membres d'un corps apostolique, membres qui vivent de la parole pour la mission*».

La parole, nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises. Ici elle circule pour nous entraîner à, simplement, bien border les voiles de notre navire et laisser l'Esprit Saint souffler pour faire avancer notre Communauté, l'Eglise et le monde dans la direction qu'Il souhaite pour notre temps.

*J'ai dit tout à l'heure que ces Normes particulières avaient été adoptées par les Assemblées de mars. Aujourd'hui de nombreux membres de ces Assemblées sont présents parmi nous. Je les laisse transmettre ces normes à chacun pour que vous puissiez les lire seul et en Communauté, les prier et demain les vivre et les faire vivre.*

Véronique peux-tu nous parler du monde vers lequel l'Esprit nous conduit ?